



MOUMOUR

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Les moumourais ont encore une fois montré le bon exemple en votant le 15 mars. Avec un résultat acquis par avance, on pouvait craindre qu'ils aillent à la pêche, au ski ou ailleurs.

Qu'ils soient une fois de plus félicités pour leur civisme !

En l'absence de liste concurrente, le scrutin traduit clairement l'indice de satisfaction des administrés vis-à-vis de l'action municipale.

Alors que les mécontents ou incrédules ont eu légitimement tout loisir de l'exprimer au travers du vote blanc ou nul (12,7% des

votants), les 358 voix recueillies par la liste candidate représentent 87,3% des votants, soit 56,1% de la totalité des électeurs inscrits (638) qu'ils se soient exprimés ou abstenus.

Nous recevons ce vote comme un satisfecit donné par les moumourais au travail accompli et une confiance renouvelée pour l'avenir.

La nouvelle équipe municipale installée lors de son premier conseil le 20 mars s'attachera, au quotidien, à la mériter.

Le maire, Jean-Luc ESTOURNES

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 20 mars 2026, le nouveau conseil municipal a procédé à l'élection du maire et des adjoints et désigné ses membres représentants dans divers organismes extérieurs.

Election du maire :

A l'issue du vote à bulletins secrets, Jean-Luc ESTOURNES a recueilli l'unanimité des 15 voix du conseil et a été proclamé Maire de Moumour.

Nombre et élections des adjoints :

Sur proposition du maire, le conseil a fixé à 3 le nombre d'adjoints au maire.

De façon nouvelle depuis la réforme du mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants, les adjoints sont élus par scrutin de liste paritaire, respectant l'alternance des sexes dans l'ordre retenu. La liste candidate recueille à l'issue du vote à bulletins secrets l'unanimité des 15 voix du conseil. Ils sont ainsi élus et recevront les délégations suivantes :

1 ^{er} adjoint - Jean-Philippe GRUEL	Suppléance du maire dans l'administration générale, relation avec la communauté de communes, services publics (eau, assainissement, énergie), bâtiments et équipements communaux.
2 ^{ème} adjointe - Sylvie BERRIEIX	Affaires scolaires et action éducative.
3 ^{ème} adjoint - Paul BERGES	Voirie, rues et places, chemins ruraux, espaces naturels communaux, rivières, forêt communale.

Tableau du conseil municipal :

Dans l'ordre du tableau, le maire et les 3 adjoints sont suivis des autres conseillers municipaux dans l'ordre de l'âge décroissant.

Conseillers municipaux délégués :

Le maire déléguera par ailleurs à 2 conseillers municipaux des missions spécifiques qui requièrent une implication et une disponibilité particulières.

Il s'agit de Georges LABIOS pour ce qui concerne la gestion immobilière et locative du complexe du Camgran, et de Serge GIRARDI pour le pilotage de la mise en valeur et le verdissement des espaces publics ainsi que la conduite des chantiers de réalisations.

Délégués à la CCHB :

S'agissant de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB), le maire renonce à siéger au conseil communautaire.

Dans ces conditions et suivant la règle de désignation dans l'ordre du tableau, Jean-Philippe GRUEL siégera en qualité de délégué titulaire et Sylvie BERRIEIX en qualité de déléguée suppléante.

Représentation dans divers organismes :

Organismes	Représentation
Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable du Vert	- titulaires : J.L. ESTOURNES, J.P. GRUEL, - suppléants : C. GOYHENEIX, G. LABIOS.
Syndicat mixte Territoires Energies 64	- titulaire : J.P. GRUEL, - suppléant : C. FILBET.
Syndicat des chênaies des vallées basques et béarnaises	- titulaire : P. BERGES, - suppléante : I. BEVILACQUA.
Association des communes forestières	- titulaire : P. BERGES, - suppléante : I. BEVILACQUA.
Commission de contrôle prévue à l'article L19 du code électoral	- titulaire : M. LARROUTUROU.
Conseil d'école	- le maire ou son représentant, S. BERRIEIX, - un conseiller : J.B. LAHUT.
Assemblée Spéciale de la Société Publique Locale 64	- titulaire : J.L. ESTOURNES.

Commissions communales :

Intitulé	Périmètre	Composition
Espaces, voirie et domaine rural	voirie, rues, places et espaces publics, chemins ruraux, espaces naturels communaux, rivières, forêt communale.	P. BERGES, I. BEVILACQUA, C. GOYHENEIX, C. FILBET, E. IBERGARAY, G. LABIOS, S. GIRARDI.
Urbanisme, réseaux et services publics	documents et autorisations d'urbanisme, services de l'eau et de l'assainissement, télécommunications, énergie, bâtiments communaux.	S. GIRARDI, J.P. GRUEL, C. GOYHENEIX, J.B. LAHUT.
Vie scolaire, animations	Relations avec l'école et les parents d'élèves, cantine et garderie ; milieu associatif, fêtes et manifestations.	S. BERRIEIX, K. LANNES, J.B. LAHUT, G. LABIOS, I. BEVILACQUA, A. SAURET.